

REPORTAGE

En visite au Katanga avec le CNCND-11.11.11

Solidarité Le Centre national de coopération au développement (CNCND) lance sa traditionnelle opération 11.11.11 de soutien aux organisations non gouvernementales (ONG) actives dans les pays du sud, qui démarre ce jeudi 5 novembre.

Mines Plusieurs de ces ONG sont à l'œuvre au Katanga, la

province la plus riche de la République démocratique du Congo (RDC) grâce au secteur minier.

Chine Mais la plus grande part de ces mines est exploitée par des sociétés étrangères, essentiellement chinoises. La population locale ne bénéficie guère de cette richesse.

Creuseurs Les mineurs artisanaux, les « creuseurs » travaillent dans des conditions particulièrement dures. L'activité minière est aussi polluante et prive des paysans de leurs terres.

Découverte Jusqu'à ce vendredi, voyage au cœur de ce secteur.

Un sous-sol minier qui enrichit l'étranger

« C'est au Katanga que le monde multipolaire est le plus présent ».

Arnaud ZACHARIE, CNCND-11.11.11

1 150 Il ne reste que
1 150 Belges au Katanga.
Et leur nombre diminue.

Désormais divisé en quatre, le Katanga est la province congolaise la plus riche. Mais la richesse ne bénéficie pas à sa population.

● Au Katanga, Philippe LERUTH

Le Katanga est « *un scandale géographique* » : maire de Kolwezi, Charlotte Cime-Jinga aime rappeler l'expression. Elle renvoie aux multiples métaux précieux, enfouis dans le sous-sol de l'ancienne province congolaise, aujourd'hui divisée en quatre (Lualaba, Haut-Katanga, Lualami, et Tanganika) : cuivre, cobalt, cassitérite, or, et coltan.

La production de cuivre a atteint l'an dernier le million de tonnes : ce record historique représente le double du précédent record, qui datait des années 1980. Avec une production de 67 000 tonnes, le Congo est également redevenu l'an passé le premier exportateur de cobalt. Et la demande est forte : le cuivre est présent dans tous nos appareils électriques et électroniques ; le cobalt entre notamment dans la composition des batteries au lithium, qui alimentent la plupart de ces appareils.

Cette richesse façonne l'environnement : les grands axes routiers et les principales routes secondaires sont asphaltés au Katanga. Ce n'est pas le cas dans les autres provinces congolaises, au Nord et au Sud-Kivu voisins notamment.

La plupart de ces routes ont été

« **Le Katanga enrichit une minorité, en République démocratique du Congo, mais surtout à l'étranger.** »

réhabilitées par des entreprises chinoises. Elles conduisent vers la Zambie voisine, et permettent la circulation du charroi qui, jour et nuit, transporte des barres de cuivre et de cobalt.

« *C'est sans doute au Katanga que le monde multipolaire est le plus présent*, note Arnaud Zacharie, secrétaire général du Centre national de coopération au développement CNCND-11.11.11. *Et le Katanga enrichit une minorité, en République démocratique du Congo, mais surtout à l'étranger.* »

En 2007-2008, le gouvernement congolais a vendu les concessions détenues par la Gécamines – elle-même héritière de l'antique Union Minière, de l'époque coloniale belge – à des sociétés comme Freeport (États-Unis), Glencore (Suisse), Anvil Mining (Canada puis Chine, depuis 2012), ENRC (Kazakhstan), Congo Dongfang

(Chine), Ruashi Mining (Afrique du Sud) ou Jinchuan (Chine). « *Et si on calcule les investissements directs étrangers, qui ont fortement augmenté entre-temps, on constate qu'ils sont inférieurs aux rapatriements de profits. Cette exploitation industrielle à grande échelle profite donc essentiellement aux maisons mères étrangères, et à leurs actionnaires. Le plus légalement du monde, en vertu du Code minier de 2002, largement inspiré par la Banque mondiale* », constate Arnaud Zacharie.

Le secteur minier fait pourtant grise mine. Car le cours du cuivre a chuté depuis l'an dernier, sous l'effet de la récession chinoise.

Et puis le Code minier – qui consacre entre autres le statut des « exploitants artisanaux », ces « creuseurs » impossibles à recenser au Katanga, tant ils sont nombreux – est en cours de révision.

Il est notamment question de revoir la fiscalité du secteur, qui contribue pour près d'un tiers au produit intérieur brut congolais. D'où la mise en garde de Simon Tuma Waku : « *Toucher à la fiscalité rendra plus difficile la recherche des investisseurs* » avertit le vice-président en charge des mines de la Fédération des entreprises congolaises. Et la discussion du texte s'éternise... ■

Kolwezi n'échappe pas vraiment à la crise

M^{me} la maire trône dans son bureau de Kolwezi, la ville «née de l'activité minière en 1909» souligne Charlotte Cime-Jinga.

À la veille de l'indépendance du pays, en 1960, Kolwezi comptait 17 000 habitants et 4 000 expatriés; elle en dénombre aujourd'hui respectivement deux millions et 20 000. Depuis le début de ce siècle, «les sociétés étrangères, chinoises, indiennes, ukrainiennes, ou canadiennes, se sont multipliées», explique M^{me} la maire. Et l'exploitation artisanale a explosé: quelque 45 000 «creuseurs» sont recensés sur le territoire de la ville, «mais ce n'est qu'une estimation, leur nombre fluctue chaque jour», avoue Charlotte Cime-Jinga.

Ces exploitants artisanaux sont venus d'à peu près partout: «C'est pratiquement toute la République qui

s'est donné rendez-vous à Kolwezi», sourit celle qui la dirige. Une taxe annuelle de 2 500 francs congolais (3 dollars américains) les frappait, «mais l'ex-gouverneur Katumbi les en a dispensés».

Des ratés dans la mécanique

La belle mécanique n'en a pas moins des ratés. Une entreprise, la Kamoto Copper Company (KCC), a suspendu la production de cuivre, à la mi-septembre.

La société, détenue à 75 % par le géant minier suisse Glencore, «a encaissé la chute des cours du cuivre», note Charlotte Cime-Jinga, mais elle a surtout payé la défaillance des barrages qui devaient assurer son approvisionnement électrique: au lieu des 275 MW prévus, elle n'en recevait que 122. Pour le complément, elle a dû se tourner vers la Zambie, où l'électricité est 3,2 fois plus chère qu'en

RDC. Les coûts de production ont bondi à 6 200 dollars la tonne. Avec un prix de vente retombé à 5 000 dollars, ils auraient dû être maintenus sous les 4 000».

Un plan social a accompagné la suspension des activités. Il est question de retraites anticipées, de reclassement d'ouvriers qualifiés et semi-qualifiés. Restent les autres. «Et tous les emplois indirects affectés». Au total, quelque 5 000 personnes, «ce qui veut dire quatre à cinq fois plus de personnes dans le besoin, puisque ces travailleurs ont des familles», explique M^{me} la maire.

De quoi gonfler le flot des «creuseurs» qui se battent pour exploiter un filon. Charlotte Cime-Jinga évoque le travail de la police et des sociétés de gardiennage, qui tentent de mettre bon ordre. Un avis aux valves de sa mairie signale une recrudescence de faits de violence... ■

Phi. Le.

L'avenir de l'État congolais se jouera-t-il au Katanga ?

Depuis l'indépendance, avec la sécession des «gendarmes katangais», le Katanga a été au cœur de la vie politique en République démocratique du Congo. En ira-t-il à nouveau ainsi le 27 novembre 2016 ? Ce jour-là doit se dérouler une élection présidentielle, à laquelle le président sortant, Joseph Kabila, originaire du Katanga, ne peut constitutionnellement plus prendre part. Et on prête à l'ex-gouverneur du Katanga, Moïse Katumbi, l'intention de briguer sa succession.

Mais ce scrutin aura-t-il lieu ? Le calendrier électoral fixé par la CENI (Commission électorale nationale indépendante) est déjà dépassé : les élections provinciales, municipales, urbaines

et locales prévues le 25 octobre dernier en RDC, n'ont pas eu lieu.

Au Burundi, Pierre Nkurunziza a contourné l'obstacle constitutionnel qui l'empêchait de «rempiler», et Paul Kagame se prépare à faire de même au

Rwanda. De l'autre côté du fleuve, à Brazzaville, Denis Sassou-Nguesso leur a emboîté le pas.

Joseph Kabila suivra-t-il leur exemple ? Jusqu'ici, le chef de l'État congolais a démenti vouloir solliciter une révision constitutionnelle qui l'autoriserait à prolonger son bail. «Notamment parce qu'il a vu comment une tentative similaire a tourné court au Burkina Faso», note un observateur.

Des alliés séparés

D'où l'autre question : Moïse Katumbi, se lancera-t-il dans la

course ?

Le 23 décembre 2014, l'ex-gouverneur du Katanga a pris ses distances à l'égard de Joseph Kabila, en dénonçant publiquement – et préventivement ? – l'hypothèse d'un troisième mandat présidentiel.

Le pouvoir a réagi. Notamment en divisant la province en quatre : sans attendre, le 29 septembre, Moïse Katumbi a démissionné de son poste, et du parti présidentiel, le Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD). Mais, en Europe pour l'instant, il n'a pas découvert ses intentions.

Sept partis, le «G7», se sont eux aussi distanciés du chef de l'État qu'ils avaient soutenu jusque-là : le Mouvement social pour le renouveau (MSR), l'Alliance pour le renouveau du Congo (ARC), le Parti démocrate-chrétien (PDC), l'Avenir du Congo (ACO), l'Union

nationale des fédéralistes du Congo (Unafec), l'Union nationale des démocrates fédéralistes (Unadef), et l'Alliance des démocrates pour le progrès (ADP). Mais seront-ils favorables à une candidature unique ? Et laquelle ? Joseph Kabila peut toujours compter sur des appuis au Katanga. «Même si sa région d'origine n'a pas bénéficié de sa présidence, et paraît figée dans le temps», glisse un témoin.

Pour certains, le chef de l'État pourrait temporiser, puis organiser un grand dialogue national, qui remettrait les pendules à zéro, et lui permettrait de briguer à nouveau la présidence.

Mais certains, au Katanga, nourrissent aussi la crainte de voir le reste du pays exprimer une hostilité contre «les Katangais», à l'origine de cette incertitude... ■

Phi. Le.

De moins en moins de Belges

Jadis terre d'élection de nombreux Belges, employés par l'Union Minière, le Katanga ne compte plus que quelque 1 150 compatriotes, selon les chiffres du consulat belge à Lubumbashi. Cette statistique est à la baisse, confirme le consul, Stéphane Doppagne, « *notamment depuis l'arrêt, au début septembre, des activités de Korongo Airlines, la filiale commune de Brussels Airlines et du groupe Forrest, qui opérait entre Lubumbashi et Kinshasa* ». Les entreprises belges n'auraient par ailleurs plus la surface financière voulue pour investir dans le secteur minier : la reprise d'une concession se négocierait de

deux à trois millions de dollars états-uniens.

Le mouvement pourrait s'accroître dans les mois à venir, à la fois en raison de la crise économique qui perdure, mais aussi par crainte de possibles tensions, dues à l'organisation, à la fin 2016, de l'élection présidentielle en RDC (cf. ci-contre).

Philippe De Ro, lui, est bel et bien implanté au Katanga, où il représente une compagnie d'assurances de Kinshasa. « *Question de volonté, peste-t-il. Si le responsable de Korongo avait fait le siège du ministre du Transport à Kinshasa, la compagnie serait sans doute toujours active...* » **Phi. Le.**

Organisés en coopératives

ARTISANAUX ♦

L'exploitation artisanale des mines, au Katanga, est néanmoins organisée : elle passe par des coopératives, mises sur pied le plus souvent par des négociants, ou par des propriétaires de parcelles. Qui investissent dans le matériel de base : barres à mine, pioches, marteaux, cordes, bâches, etc. Le travail fait l'objet d'une division rigoureuse : les « creuseurs » descendent au fond des puits et creusent des galeries ; des travailleurs postés le long des parois, hissent, le moment venu, les sacs remplis de minerais à la surface. Là, des concasseurs enlèvent les impuretés au marteau, avant à nouveau d'ensacher le minerai, qui est conduit au centre de négoce, où chaque coopérative a son espace de stockage. C'est là que se déroulent les opérations de vente. L'exportation de minerai brut étant interdite, les entreprises acheteuses transforment le minerai en barres sur le territoire congolais, avant de transporter hors frontière cuivre et cobalt par norias de camions.

Phi. Le.